

AIDE À LA MOBILITÉ INTERSITES

L'aide offerte par le CELAT vise, en priorité, à encourager les déplacements des membres régulier.es, postdoctorant.es, étudiant.es et émérites du Centre entre les différents sites (UQAM, UQAC, UL, UQTR, UQAR, U.Sherbrooke) en vue d'assister à des activités scientifiques organisées par des membres du Centre et/ou à des réunions de travail en vue de collaborations scientifiques entre membres du Centre. Si des fonds subsistent, il est possible qu'un montant soit alloué aux frais de déplacements de membres du CELAT offrant une conférence dans le cadre d'une activité scientifique organisée par un.e autre membre du CELAT. L'objectif de ce soutien est de faciliter les échanges et le réseautage au sein du centre.

Montant forfaitaire :

- Seront pris en charge entre :
 - o Chicoutimi/Rimouski ↔ Québec : frais de déplacement + 1 nuit d'hôtel*
 - o Chicoutimi/Rimouski ↔ Montréal : frais de déplacement + 2 nuits d'hôtel*
 - o Montréal ↔ Québec : frais de déplacement + 1 nuit d'hôtel*
 - o Trois-Rivières ↔ Montréal : frais de déplacement + 1 nuit d'hôtel*
 - o Sherbrooke ↔ Québec : frais de déplacement + 1 nuit d'hôtel*
 - o Trois-Rivières ↔ Québec : frais de déplacement
 - o Sherbrooke ↔ Montréal : frais de déplacement

pour une chambre régulière dans un hôtel partenaire de l'UQAM/UQAC/UL.

Toute demande doit être adressée à coordination@celat.ulaval.ca expliquant les motivations de ce déplacement intersites. Les réservations d'hôtel se feront en interne pour obtenir les tarifs préférentiels et les remboursements de déplacement se feront sur présentation des factures (tarif économique). Les demandes seront acceptées jusqu'à épuisement des fonds disponibles (5000\$).